

Agenda 21

de la

Ville de Nivelles



Décembre 2014

L'AGENDA 21, C'EST QUOI ?

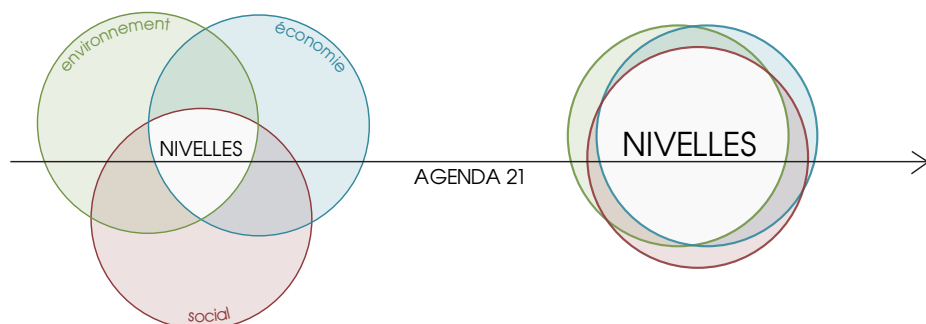
L'Agenda 21 de Nivelles est un document qui **programme** la réalisation d'une cinquantaine **d'actions** dans le but d'un développement de la commune plus durable qu'aujourd'hui.

Une **commune plus durable**, c'est une commune qui se soucie de son contexte et de ses enjeux écono-

miques, sociaux et environnementaux et qui vise leur développement en synergie.

OBJECTIF 2040

Ce programme d'actions a été réalisé durant l'année 2014, et vise le développement de la commune d'ici 2040.



L'AGENDA 21, C'EST QUI ?

C'est la **Ville de Nivelles** qui a lancé l'initiative. L'élaboration du programme d'action a ensuite été coordonnée par le service Environnement et a bien évidemment été réalisé avec la collaboration de tous les services communaux.

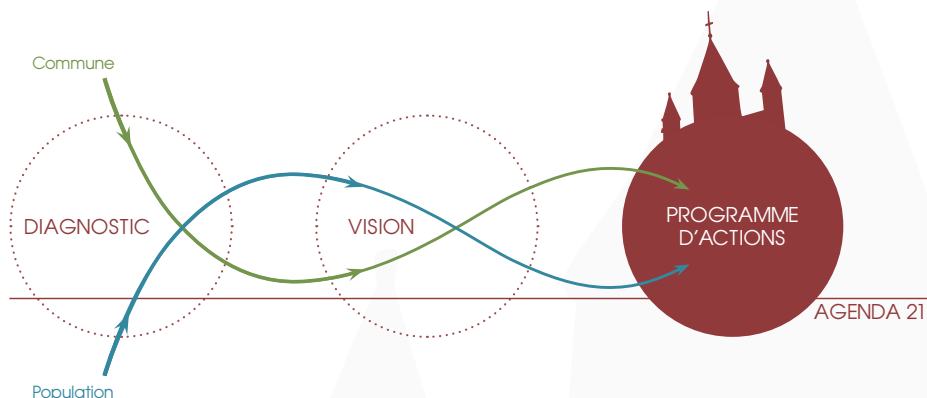
La **population** a également été mise à contribution puisque de nombreuses réunions ont eu lieu avec les Nivellois et les associations intéressés par la démarche tout au long de l'année et du processus.

L'AGENDA 21, ÇA MARCHE COMMENT ?

Le processus d'établissement du programme a suivi 3 étapes :

- un **diagnostic** du territoire a été réalisé pour se rendre compte des réalités du terrain ;
- l'analyse de ce diagnostic a permis la définition d'une vision pour Nivelles en 2040, d'**objectifs** et de priorités ;
- des **actions** à mettre en oeuvre ont alors été déterminées pour atteindre ces objectifs. Des fiches ont été rédigées pour rendre ces actions opérationnelles.

La suite du processus est la mise en oeuvre de ces actions, l'évaluation de leur fonctionnement et leur continuité dans le temps.



- Assemblée réunie pour la première réunion citoyenne de l'Agenda 21 de Nivelles -

DIAGNOSTIC

Le diagnostic s'est penché sur des thèmes aussi divers que :



- Exemple de carte analysée dans le diagnostic -



- Travail sur le diagnostic par la population -

Le diagnostic a été réalisé par la commune mais a été complété par les citoyens, qui ont permis d’y ajouter une série de données passées sous le radar communal : l’existence d’une plateforme d’échanges pour le réemploi, le manque d’habitat alternatif (groupé, kangourou...), l’existence d’un Groupe d’Achats Communs...

Les actions et programmes existants (publics ou privés) concernant ces domaines respectifs ont également été recensés.

Une analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) a permis de formuler des objectifs et priorités à partir de ce diagnostic :

STRUCTURE TERRITORIALE						
	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Actions communales	Actions citoyennes / privées
Bâti et patrimoine						
Propriétés publiques et potentiel foncier						
Mobilité						
...						

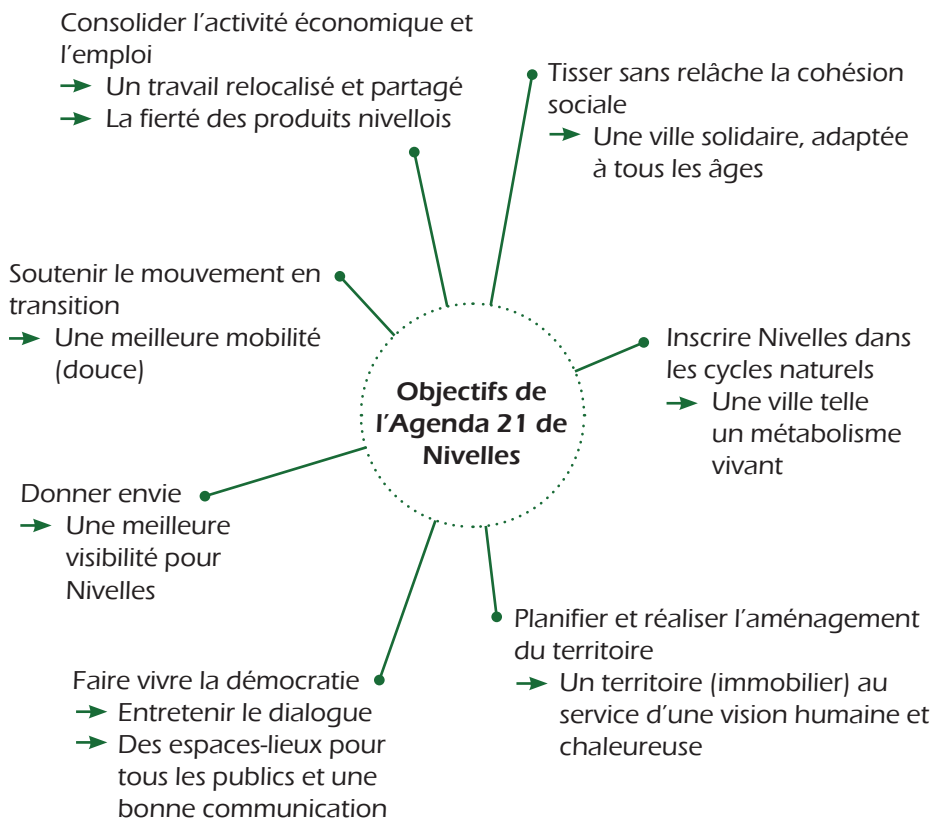
- Structure du tableau «AFOM» -

OBJECTIFS

Partant de l'analyse du diagnostic et grâce à une méthodologie participative innovante, l'ensemble des acteurs concernés par l'Agenda 21 ont formalisé une série d'objectifs à

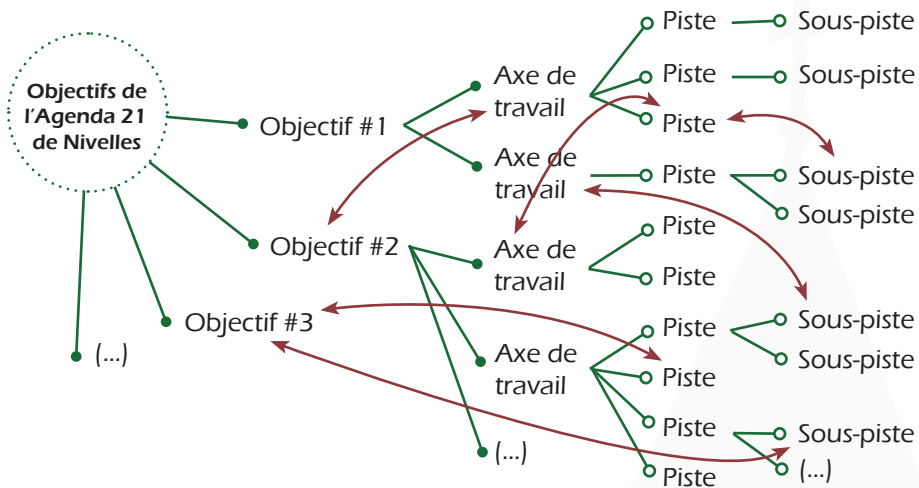
atteindre pour développer la commune de manière plus durable.

Ces objectifs sont les suivants :



Ces 7 grands objectifs sont déclinés en 34 axes de travail, eux-mêmes développés en 93 pistes et 102 sous-pistes. L'ensemble de ces catégories

a été cartographié afin de mettre en évidence les liens et influences entre elles :



Des groupes de travail se sont ensuite formés afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs. Au nombre de 7, ces groupes étaient constitués de

citoyens, associations, acteurs-clefs de certains milieux mais également d'agents communaux.



- Groupes de travail -

FICHES-ACTIONS

Les différents groupes de travail ont précisé ces actions et réalisé des fiches afin de les rendre opérationnelles. Chaque fiche explique dès lors le principe d'une action, son contexte, son avancement, détermine un ou plusieurs porteur(s) de projet, détermine sa priorité (court, moyen ou long terme), estime le

budget à prévoir pour sa réalisation, précise des indicateurs qui permettent de contrôler la bonne mise en place de l'action et de mesurer sa réussite...

Alimentation

3 Augmenter l'autoproduction biologique et durable

CONTEXTE, DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET

• **Contexte**
La production privée d'aliments (légumes et fruits) de manière individuelle ou collective a de nombreux avantages : moins production d'aliments (à ne pas acheter) généralement plus liens sociaux... En effet, les potagers collectifs aiment à renforcer d'autres personnes et à échanger sur les conseils de jardinage et autres. Nous envisageons dans cette fiche de favoriser les potagers privés et collectifs (l'autoproduction) ainsi que le troc et/ou la distribution de surplus dans une dynamique d'interaction et de rencontres.

• **État du dossier**
Il existe déjà de nombreuses initiatives en matière d'autoproduction, qui devraient être renseignées sur le site internet « Alimentation durable de Nivelles » :

- les « Introyables Connexions », quelques citoyens se sont lancés de manière relativement isolée avec quelques échecs sur les réseaux sociaux dans l'ouverture des « Introyables Connexions » en partageant des légumes/produits qui les placent sur leur territoire.
- la fête des petits fruits du PCDH et du comité de quartier (d'archaichâteau) qui permet de venir échanger ses petits fruits et produits transformés à base de fruits.
- le site de la Ligue des Familles pour échanger des services.
- les réseaux sociaux notamment une page facebook intitulée « Amateurs potager Nivelles » pour le partage d'informations (15-60 mentions).
- les cours de Tames A&S, l'organisation de conférences thématiques.
- les CP&A, l'organisation de conférences, groupe sensibilisation (verger d'adultes).
- les PCDH : groupe jardins (visite de jardins, conférences), groupe sensibilisation (verger d'adultes).
- les cultures d'été dans le parc de la Doornse molen en place par les jardiniers de la ville dans les potagers fleuris.

• **Description**
Augmenter la production privée de légumes et fruits de saison, étape importante pour commencer un potager (vis le site internet par exemple) :

- Informer sur les pratiques et les alternatives aux pesticides.
- Développer un service de mise en culture des jardins individuels par le biais du site internet.
- Alimentation durable dans la rubrique « Je partage mon jardin ».

Sensibilisation :

- Informer sur les pratiques et les alternatives aux pesticides.
- Insurer une charte respectant les principes de l'agriculture durable (respectueuse de l'environnement, sans pesticides pour ceux qui souhaitent aller plus loin) afin d'éviter les contaminations de pesticides.
- Augmenter la production collective :
- Déterminer si existe une demande auprès des citoyens.
- Proposer une cotisation pour l'achat et la mise à disposition d'outils.
- Favoriser l'alimentation saine sur base de ces aliments :
- Organiser une foire d'échange de plants de légumes, de fruits et de semences.
- Étudier la faisabilité d'organiser un marché des productions privées (demande existante? localisation? fréquence).

Alimentation

les cycles naturels – une ville tel un métabolisme

alimentation durable

Nivelles

relation social (du site internet) lectif existe

produits qui s'aiment de son transports de marchandises

le l'environnement même à ne plus utiliser de produits

certains produits limités

nement de base des liens

de légumes : se en ml :

de synthétiser les informations lon avec le responsable du site

seaux potagers collectifs: sur proposer de nouveaux

de : tion sur ce thème.

changer leurs produits :

Une fiche action se présente sous la forme suivante:

- **Contexte, description et objectifs du projet**
 - Contexte : mise en situation
 - Description : décrit le projet et la manière de le réaliser
 - Etat du dossier : explique où en est le projet à ce jour
 - Objectifs de l'Agenda 21: cite les objectifs atteints par cette action
 - Lien avec d'autres fiches : met en relation ce projet avec d'autres
- **Acteurs**
 - Porteur : personne, service ou association porteur du projet
 - Partenaires publics
 - Partenaires externes
- **Mise en oeuvre**
 - Qui mobiliser pour quoi, et quand
 - Moyens nécessaires (financiers et humains)
 - En quoi l'action est durable : tableau listant les faits pour lesquels le projet est durable
 - Indicateurs : manières d'estimer si le projet a bien été mis en place et l'impact qu'il a pu avoir
- **En savoir plus** (sources, liens, bibliographie...)

Les 54 fiches actions sont résumées dans les pages suivantes.



liées à

l'AGENDA 21 ou INTERNES

à la commune

Outils de communication et de diffusion de l'Agenda 21

Création d'un outil de vulgarisation et de diffusion de l'Agenda 21 local auprès de la population et des associations nivelloises. Ce fascicule en est la réalisation.

Créer une Eco-Team pour sensibiliser le personnel

Formation d'un groupe, composé de membres du personnel, qui se chargerait de réaliser des actions de sensibilisation et des actions concrètes pour le développement durable au sein de l'administration (centaines de personnes).

Achats durables

Attention des services communaux à effectuer tout achat en étant respectueux des principes du développement durable.

Plan Stratégique Transversal

Rédaction par le Collège Communal, en concertation avec les services communaux, de cet outil d'anticipation, de cohérence et de gouvernance qui traduit la politique communale et permet de rencontrer les besoins de développement à moyen terme.

L'éco-consommation ou comment consommer moins et mieux

Mise en oeuvre d'actions de sensibilisation de la population à l'éco-consommation qui permet, en plus d'un respect de l'environnement, de faire des économies: soutien aux actions ponctuelles et thématiques existantes, et organisation d'une Semaine du développement durable.

Implication des organismes liés à la Ville à la dynamique Agenda 21

Création d'un outil permettant d'assurer l'implication de l'ensemble des organismes communaux et paracommunaux, ainsi que des organismes subsidiés par la Ville dans la dynamique de l'Agenda 21 nivellois.

Vitrine numérique

Mise en place d'un nouveau site internet communal, réel vitrine numérique de la Ville et qui permet un accès à l'information pour tous.

Suivi de la dimension participative de l'Agenda 21

Organisation d'une réunion plénière annuelle rassemblant les citoyens qui ont participé à la création de l'Agenda 21. Cette réunion a pour but d'évaluer la mise en oeuvre du plan d'actions.

Logiciels libres à l'école

Utilisation exclusive de logiciels informatiques libres dans les écoles. Ces logiciels sont disponibles gratuitement sur internet et permettent ainsi à tous de pouvoir travailler sur ces mêmes logiciels à la maison. Il s'agit notamment des logiciels «Open Office» (suite bureautique), «GIMP» (logiciel de dessin), Mozilla (navigateur internet)...



Fiches - actions

liées à l'**ALIMENTATION DURABLE**

Promotion de l'alimentation durable auprès des jeunes

Amélioration de l'offre alimentaire autour des enfants et adolescents: favoriser les produits locaux, biologiques et de saison dans les cantines, lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles,...

L'alimentation durable et locale

Développement d'une ceinture alimentaire et de souveraineté alimentaire. La mise en oeuvre de cette fiche aura des implications à long terme sur l'emploi, la taille des exploitations agricoles, l'accès à la profession par les jeunes, le lien entre producteurs et consommateurs...

Site internet «Alimentation durable à Nivelles»

Création d'un site internet ayant pour but de rassembler toute information sur ce thème (producteurs locaux, actions existantes...). Ce site internet permettra de communiquer à propos des autres actions du thème «alimentation».

Food truck's & produits locaux

Développement d'un réseau de camions de «cuisine de rue» comme outil de promotion de produits locaux et d'artisanat alimentaire. L'accueil de ces camions doit être prévu et facilité, et des synergies sont à trouver avec des écoles hôtelières.

Les marchés de Nivelles, moteur d'une dynamique pour la filière des produits locaux

Renforcement de la fréquentation des marchés à Nivelles par le biais notamment de la commercialisation des produits locaux, et des synergies développées entre les commerçants et des producteurs locaux.

Promotion de l'alimentation saine et durable lors d'événements sportifs

Autorisation de participer aux événements sportifs organisés par la Ville uniquement aux vendeurs de nourriture saine et durable.

Augmenter l'autoproduction biologique et durable

Développement de production alimentaire privée dans une perspective locale et sanitaire. Pour ce faire, il faudra sensibiliser et former les citoyens à la culture biologique et durable, développer la production collective via des jardins de quartier,...



Fiches - actions

liées à la COHÉSION SOCIALE

Maison de la participation

Développement d'un espace accueillant les citoyens et les associations autour de deux missions : informer et offrir un espace de rencontre sur le sujet de la participation citoyenne.

Plan de Cohésion sociale

Mise en place d'un Plan de Cohésion Sociale adapté à la commune. Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, ce plan permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement.

Le local jeune «Annexe 13/26»

Mise en place d'un local qui permette aux jeunes de se rassembler, et qui propose des activités, débats, rencontres... Le but est de développer une «maison des jeunes» reconnue.

Commune du commerce équitable

Soutien et développement de la Ville de Nivelles dans son rôle de «Commune du commerce équitable».

Conseil Consultatif des Relations Nord-Sud et de la Solidarité Internationale

Développement d'un tel conseil, soutien aux événements tels les «Mondes de Nivelles» ou à des projets étrangers.

Le jardin collectif «Samiette»

Mise en place de potagers collectifs en collaboration avec les résidents des maisons de repos et les plus jeunes, développement d'ateliers culinaires pour apprendre à cuisiner les aliments produits...

Accès à la culture pour les personnes isolées des villages

Mise en place d'un système de transport pour les riverains ne sachant se déplacer seuls pour participer à des activités culturelles dans le centre (conférences, spectacles, cinéma...). La priorité est mise sur les riverains des villages peu desservis par les transports en commun.



Fiches - actions

liées à la CULTURE

Rénovation et reprise des activités de l'ancien cinéma Athena

Rénovation du bâtiment et réouverture du cinéma. Les films projetés seront tout public et à prix abordables. La salle sera gérée par le Centre Culturel et pourra être utilisée pour d'autres événements culturels.

Tous en jeu

Développement d'activités ludiques et de soirées «jeux» pour permettre des rencontres intergénérationnelles autour du jeu.

Sensibilisation du jeune public à la culture

Programmation annuelle de spectacles adaptés pour le jeune public (des tout-petits aux adolescents, dans le contexte scolaire ou non), et participation et développement d'actions comme «Cinétudiant».

Formation à l'art de conter aux bébés

Formations gratuites pour les puéricultrices de la crèche communale demandeuses pour apprendre à conter aux bébés.

Nivelles découverte

Proposition d'activités pédagogiques et ludiques aux écoles pour faire découvrir le centre-ville et son histoire aux jeunes.



Fiches - actions

liées à la **MOBILITÉ**

Révision du Plan Communal de Mobilité

Mise à jour du PCM en accord avec la Déclaration de Politique Générale.

Plan de Déplacements des transports en commun

Révision, en concertation avec la société wallonne du transport (TEC) et la SNCB, des itinéraires et fréquences des transports en commun nivellois.

Plan de Déplacements Sco- laire

Mise en place de PDS afin de rendre plus durables et plus sécurisés les déplacements entre l'école et la maison (favoriser le covoiturage, les déplacements en mode doux...).

Liaison RAVeL / Gare

Réalisation de la liaison entre le RAVeL existant et la gare, via l'avenue de la Liberté. La liaison avec la rue Par-delà-l'Eau sera également mise en place. Un effort devra également être fourni pour la signalétique: gare, parkings à vélo, voiries confortables pour les modes doux...

Création d'une «Ville 30»

Diminution de la vitesse autorisée dans le centre-ville (dans un premier temps) et réalisation d'aménagements afin de diminuer le trafic de transit et d'augmenter la qualité de vie et la sécurité des utilisateurs. Dans un second temps, la zone 30 pourra être élargie à d'autres parties du territoire communal présentant un besoin similaire.

Liaison centre-ville / Shopping

Sécurisation des déplacements des modes doux entre le centre-ville et le Shopping, grâce notamment à la mise en place de charges d'urbanisme lors de l'introduction de nouveaux projets immobiliers privés.

Limitation du transit des poids lourds

Prise de contact avec les firmes de GPS, création de fiches d'itinéraires «bis», discussions avec les entreprises nivelloises et leurs fournisseurs, révision de la signalétique sur les grands axes et intensification des contrôles du respect de ces actions afin d'améliorer la qualité de vie, la sécurité et la durabilité des aménagements dans le centre de Nivelles.



Fiches - actions

liées au TERRITOIRE

Cartographie groupée

Réalisation d'un outil cartographique permettant de réunir toutes les données possibles sur le territoire afin de permettre une vision globale des différentes problématiques et de développer le territoire de manière durable et intégrée.

Gestion durable des déchets

Mise en place d'actions de sensibilisation et d'actions concrètes pour la gestion durable des déchets: amélioration du tri des déchets, réduction de la quantité de déchets, du taux de résidus dans les bulles à verres, des PMC, développement de composts...

Une commune «zéro pesticides»

Interdiction d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts communaux, investissement dans des machines alternatives, sensibilisation et formation des agents communaux, mais également des particuliers...

Matérialiser la ceinture verte

Délimitation de la ceinture verte et mise en place d'une stratégie de protection et de développement.

Utilisation rationnelle de l'énergie

Promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie pour les particuliers et les fonctionnaires : favoriser des investissements améliorant la performance énergétique des bâtiments, sensibiliser par exemple via l'organisation d'une «Semaine de l'énergie»...

Le réseau hydrographique, un trésor nivellois à valoriser

Protection et mise en valeur des cours d'eau, en coordonnant les actions du PCDN, la veille des pollutions par le Contrat de Rivière Senne, les différents services communaux (Urbanisme, Travaux, Espaces verts...). Un travail de sensibilisation permettra également aux Nivellois de se rendre compte de l'importance de leurs cours d'eau.

Veille des enquêtes publiques

Rassemblement, sur une page spécifique du site internet de la Ville, des informations concernant les enquêtes publiques en cours et à venir. L'objectif est de faciliter l'accès à l'information à tout citoyens et de permettre leurs réactions.

Gestion du patrimoine bâti de la Ville et du CPAS

Encodage des données et analyse du patrimoine communal dans le but de définir des priorités de rénovation énergétique, planifier les travaux, réfléchir sur le regroupement des services communaux...

Stratégie territoriale communale

Définition des grandes orientations pour le territoire communal via un outil comme le Schéma de Structure Communal : manière de répondre aux enjeux démographiques, définition de densités en fonction des zones urbanisables, protection de la ceinture verte, reconversion de sites...



Fiches - actions

liées au

TOURISME et au DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Valorisation du Plan Qualité Tourisme

Réalisation de ce plan et utilisation comme outil dans les futurs débats sur le tourisme nivellois.

Signalétique touristique

Mise en place d'une signalétique mettant en évidence les joyaux touristiques nivellois.

Mise en tourisme de la Collégiale

Ouverture pour des touristes «individuels» en dehors des groupes et des visites actuelles.

Business Alliance of Local Living Economy

Mise en place d'un événement périodique rassemblant des entrepreneurs menant des initiatives économiques à impact positif. L'échange sur ces pratiques permettra de s'enrichir de l'expérience et des conseils des autres membres de l'assemblée.

Carrot Mob'

Mise en place d'actions de publicité pour un commerce/restaurant qui désire effectuer un investissement dans le développement durable. Cette publicité lui amènera un large public et donc un surplus de profit qui lui permettra d'effectuer cet investissement.

L'économie circulaire

Lancement d'une étude de faisabilité d'application de l'économie circulaire à Nivelles.

Parc à thème «Dream Rail Park»

Développement d'un parc d'attractions sur le thème de la mobilité douce et du développement durable.

Jeudi Veggie

Intégration du concept dans les cantines pour collectivités: proposer au moins un plat végétarien le jeudi afin de sensibiliser sur les impacts de la consommation de viande dans notre société.

Aire de motorhomes

Aménagement de 5 emplacements pour accueillir des motorhomes au parking «La Tourette».

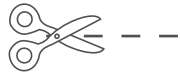
Economie Bleue

Encouragement et mise en relation d'entrepreneurs en vue de mettre en place des microprojets d'économie bleue à Nivelles.

Vous voulez faire passer un message concernant l'Agenda 21 ?

Participez, donnez votre vision et vos rêves pour Nivelles, proposez une mise à jour de certaines fiches ou demandez comment avance le processus et quelles actions ont été mises en oeuvre...

Envoyez-nous une carte !





Nivelles entre dans le 21^{ème} siècle !



Nivelles entre dans le 21^{ème} siècle !

Processus « Rêver Nivelles » - Vision pour 2040
Ferme les yeux, imagine Nivelles dans 26 ans...
Ecris-nous ton « Nivelles rêvé », ils l'ont fait... !

Agenda 21 local de Nivelles · Agenda 21 local de Nivelles · EcoRes + BRAT



Service Environnement

25, boulevard des Arbalétriers

B - 1400 Nivelles

Processus « Rêver Nivelles » - Vision pour 2040
Ferme les yeux, imagine Nivelles dans 26 ans...
Ecris-nous ton « Nivelles rêvé », ils l'ont fait... !

Agenda 21 local de Nivelles · Agenda 21 local de Nivelles · EcoRes + BRAT



Service Environnement

25, boulevard des Arbalétriers

B - 1400 Nivelles



Pour plus d'informations, tous les documents relatifs à l'Agenda 21 de la Ville de Nivelles peuvent être consultés :

- sur le site officiel de la ville : <http://www.nivelles.be/dossier/agenda21>
- sur la page Facebook de l'Agenda 21 de Nivelles:
<https://www.facebook.com/agenda21nivelles>
- au Service Environnement de la Ville de Nivelles
Boulevard des arbalétriers 23-25
1400 Nivelles

Agenda 21 réalisé par la Ville de Nivelles, avec l'aide des bureaux d'études BRAT et EcoRes

